

# LA TAXE D'APPRENTISSAGE, UN ROUAGE ESSENTIEL

La taxe d'apprentissage est dédiée au financement de l'apprentissage et de l'enseignement technique et professionnel. Elle est versée par les entreprises françaises et associations imposées à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés qui emploient au moins un salarié. Une partie de cette taxe est affectée à l'établissement d'enseignement de leur choix. Faire le choix de l'université de Rouen Normandie, c'est soutenir des formations de grande qualité, bénéficiant des apports récents de la recherche, fortement connectées aux attentes du monde socio-économique.

Avec plus de 35 000 étudiants dont 1 300 alternants, 1 200 stagiaires en formation continue et 2 800 étudiants internationaux, l'université de Rouen Normandie favorise le développement et l'élargissement des compétences de chaque étudiant. Du BUT au Doctorat en passant par le titre d'ingénieur, l'URN propose près de 400 formations réparties sur sept campus et couvrant tous les champs disciplinaires. À l'écoute des besoins des entreprises, ancrée sur le territoire normand, l'université accompagne ses étudiants pour maximiser leur employabilité afin de répondre aux attentes du monde socioéconomique et culturel. **Grâce à la taxe d'apprentissage, les étudiants de l'établissement ont accès à des équipements et des technologies de pointe, ainsi qu'à des programmes de formation de qualité qui leur permettront de développer leurs compétences, de réussir leurs projets professionnels, et de relever les défis techniques et sociétaux d'aujourd'hui et demain.**

## Une taxe d'apprentissage, mais pour quoi ?

Une fois versée, la taxe d'apprentissage finance des projets très variés. Nous vous donnons quelques exemples afin d'y voir plus clair :

### **ESITech (École supérieure d'ingénieurs en technologies innovantes)**

Récemment, la taxe d'apprentissage a permis d'acheter une expérience de spectroscopie Raman. La spectroscopie Raman est une technique qui consiste à envoyer un faisceau

laser sur un matériau et à mesurer le spectre lumineux émis par les molécules constituant ce matériau. Cette technique est utilisée pour détecter la présence de molécules dans des matériaux. Sur le plan pédagogique, cette expérience a été intégrée à un ensemble d'expériences qui sont réalisées sous forme de projet par les étudiants de 2e année du premier cycle de l'ESITech. L'objectif est de faire découvrir des applications concrètes de l'optique aux étudiants, qui n'ont parfois qu'une vision trop académique du domaine.

## **UFR Lettres et sciences humaines**

Dans cet UFR, il a été décidé que la taxe d'apprentissage servirait à l'achat d'ordinateurs portables pour les examens des étudiants en situation de handicap dont le nombre augmente chaque année.

## **UFR STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives)**

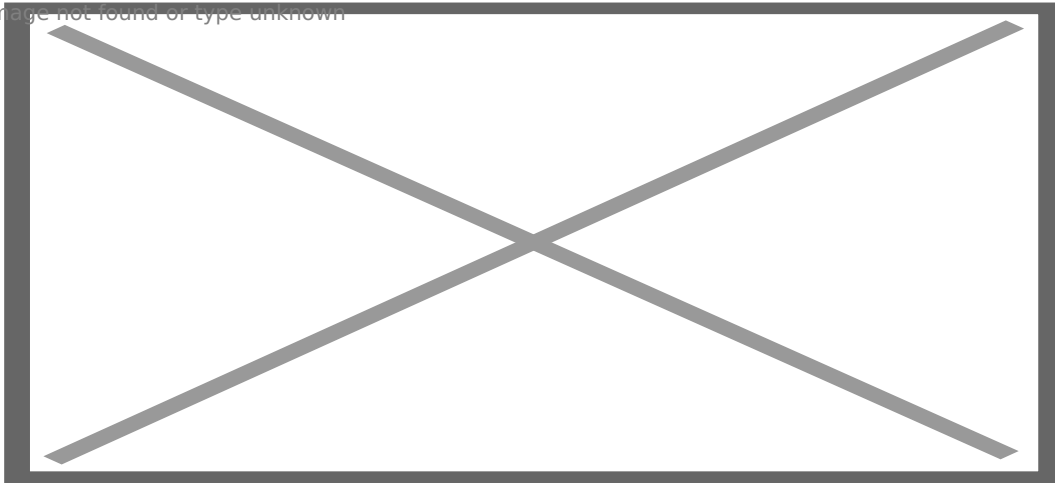
Au sein de l'UFR de STAPS, la taxe d'apprentissage se répartit sur différentes thématiques. Une partie finance l'achat et la maintenance de matériel pédagogique de haute technologie comme des protèges tibias connectés, des prises d'escalade connectées ou des abonnements à des logiciels d'analyse du mouvement et du jeu dans les sports collectifs. Une deuxième partie de cette taxe d'apprentissage a servi à financer des voyages d'études, des sorties pédagogiques et l'internationalisation des formations en envoyant des étudiants à Londres, Lausanne ou Sheffield. Enfin, la taxe d'apprentissage sert également aux frais de mission de professionnels qui interviennent en formation.

## **IUT d'Évreux**

L'IUT d'Évreux utilise régulièrement l'apport financier de la taxe d'apprentissage pour investir dans des équipements permettant de mettre en avant ses formations industrielles. Récemment, l'IUT a fait l'acquisition d'une étuyeuse qui permet de faire travailler les étudiants dans un environnement industriel. Cet équipement est très présent dans les entreprises pharmaceutiques, les travaux pratiques qui sont menés sur cette machine permettent donc aux étudiants de comprendre les contraintes industrielles et de s'adapter au changement de format fréquent dans tous les secteurs industriels. La manipulation sur une machine de production permet aux étudiants de mobiliser leurs compétences dans des conditions réelles de production, d'intégrer les contraintes

logistiques, d'aménagement de poste et des exigences de rentabilité des lignes de production. Grâce à cet investissement, les étudiants seront capables d'intégrer la mécanisation des emballages dans leur démarche d'éco-conception et seront rapidement efficaces sur le marché du travail.

Image not found or type unknown



## **UFR Sciences et techniques**

La taxe d'apprentissage sert à financer le matériel qui peut être utilisé lors des travaux pratiques au sein de l'UFR Sciences et techniques. Que ce soit un TP de séquençage de peptides par spectrométrie de masse en licence de sciences de la vie et sciences de la terre, d'un TP d'initiation à la spectroscopie de Résonance Magnétique Nucléaire en licence chimie, d'un TP de laser à fibre optique en master énergie ou d'un TP de polymères : rhéologie en master chimie, il y a besoin de matériels à la pointe de la technologie et la taxe d'apprentissage aide à son acquisition et à sa maintenance.

## **IUT de Rouen**

La mise en œuvre du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT), nouvelle formation professionnalisante à Bac+3 portée par l'IUT de Rouen a nécessité de nouveaux investissements en matériel technique et scientifique afin de former les étudiants dans les secteurs secondaire et tertiaire au plus près des usages professionnels. Ces acquisitions comme un bioréacteur, un dosimètre vibratoire, des tableaux interactifs, des ordinateurs,... ont été possibles grâce la mobilisation de la collecte de la taxe d'apprentissage. Cette ressource est indispensable pour compléter ou faire évoluer les équipements sur lesquels les étudiants développent des compétences attendues par le monde socio-économique, favorisant ainsi leur insertion professionnelle.

## **IAE (Institut d'administration des entreprises)**

Grâce au versement de la taxe d'apprentissage l'IAE Rouen Normandie a à cœur d'améliorer les conditions de travail de ses étudiants (aménagement des salles mobiles, vidéoprojecteurs, écrans TV, achat de caméra pour vidéographie et festival du film étudiant sur la consommation etc...). Les versements permettent d'améliorer l'efficacité des formations ouvertes aux alternants et aux reprises d'études pour tous les masters, en développant des projets d'innovations pédagogiques liées aux technologies (perspective d'abonnement à ChatGPT dans le cadre des cours, modularité du mobilier pour travail de groupe avec équipement visio....) et de suivre l'évolution des métiers en adaptant les compétences des étudiants aux besoins du territoire.

### **Versez la taxe d'apprentissage : mode d'emploi**

1. [L'ensemble des formations de l'Université](#) (hors DU/DIU) est éligible à la taxe d'apprentissage. Consultez la liste des composantes auprès desquelles vous souhaitez verser votre taxe d'apprentissage et, le cas échéant précisez le ou les diplômes que vous souhaitez soutenir ;
2. Rendez-vous sur [la plateforme soltea](#) à partir du 4 mai et sélectionnez la ou les formations et composantes pédagogiques de l'Université que vous souhaitez soutenir, ou l'Université, que vous souhaitez soutenir ;
3. Votre choix doit être effectué entre le 25 mai et le 7 septembre.

Retrouvez la procédure complète et le pas à pas à cette adresse : [La communauté universitaire - Taxe d'apprentissage \(univ-rouen.fr\)](#)

Pour tous renseignements, [l'Université est à votre écoute](#) !

Publié le : 2023-05-22 10:56:30